

Fusion et Comue Grenoble Alpes : « obtenir des évolutions législatives ou réglementaires » (L. Dumasy)

Paris - Publié le jeudi 15 octobre 2015 à 15 h 15 - Actualité n° 53881 - Imprimé par ab. n° 13929

« Aujourd'hui plusieurs scénarios d'évolution sont envisageables pour la construction du site Grenoble Alpes dans le cadre de notre candidature à l'Idex 2. Mais aucun n'est complètement acceptable par l'ensemble des acteurs (écoles et universités en particulier). Parmi ces scénarios, l'association de l'université fusionnée avec les écoles ou leur intégration dans une université unique, ce qui ne pourrait se faire actuellement sans un changement de leurs statuts qu'elles ne souhaitent pas. Pour le moment, nous n'avons pas la solution institutionnelle, mais nous gardons une union de projet et de stratégie. Pour surmonter cette difficulté structurelle, nous devons élargir le débat et associer les communautés des établissements. Nous espérons aussi pouvoir dialoguer avec le ministère pour obtenir des dérogations, voire des évolutions législatives (loi du 22/07/2013) ou réglementaires. Nous sommes en pleine expérimentation et des voies nouvelles doivent pouvoir s'ouvrir », déclare Lise Dumasy, présidente de l'université Stendhal Grenoble 3 et candidate à la présidence de l'université Grenoble-Alpes (université fusionnée), dans un entretien accordé à News Tank le 15/10/2015.

Quel bilan faites-vous de la première assemblée constitutive qui a réuni les CA des trois universités, le 09 /10/2015 ?

Cette première assemblée constitutive a d'abord permis de voter les statuts de l'université fusionnée. Ils ont été d'ailleurs largement approuvés (42 voix pour, 2 voix contre et 15 abstentions). Toutefois le déroulement des opérations de vote ayant été critiqué par une organisation syndicale*, nous allons à nouveau convoquer une assemblée le 03/11/2011 pour que le vote ne puisse être contesté.

Elle a également servi à présenter l'organigramme détaillé de l'université unique, fruit d'un long travail de concertation. Il a fait l'objet de nombreux échanges mais aucun vote n'était prévu. La direction déléguée de la formation n'est pas encore pourvue car nous ne parvenons pas à trouver un accord avec l'un des chefs d'établissement, ce qui représente une difficulté importante pour la future présidente ou le futur président de l'université fusionnée. Mais nous faisons en sorte que les trois directeurs de la formation travaillent ensemble.

Nous avons également engagé un débat sur le budget. La procédure budgétaire a été votée ainsi qu'une motion proposée par la FSU constatant l'insuffisance des moyens mis à disposition par l'Etat (49 voix pour, 2 abstentions et 2 n'ont pas pris part au vote). Nous partirons sur un budget initial correspondant à la somme des budgets des trois universités. Les élus des conseils d'administration des trois établissements en charge de cette question ont souhaité pouvoir se réunir ultérieurement de manière plus informelle pour échanger sur les orientations budgétaires.



La procédure
budgétaire a été
votée

« Il existe des inquiétudes sur le processus d'évaluation

Un dernier point, et non le moindre, a fait l'objet de longues discussions : l'Idex 2. Le projet n'appelle pas de résistances sur le fond car il a été construit collectivement. Toutefois, il existe des inquiétudes sur le processus d'évaluation et la question sous-jacente de l'évolution de l'université unique. Car le jury de l'Idex souhaite que nous arrivions à un seul établissement avec les écoles (et les organismes de recherche qui seraient associés). Il faut admettre que nous n'avons pas encore trouvé les outils institutionnels nous permettant de construire « la bonne structure » avec nos partenaires et notamment l'école Grenoble INP, qui est une force très importante du site grenoblois. Nous devons parvenir à l'intégrer dans la construction de l'université unique tout en faisant en sorte qu'elle puisse conserver son intégrité et les droits attachés à sa personnalité morale. Les conseils centraux, qui seront renouvelés le 03/12/2105 ont envie de participer au débat. Nous mettrons donc à leur disposition les textes provisoires du projet Idex 2 dès le 22/10/2015 (date de dépôt).

Dans quelle mesure le projet Idex 2 a précipité la fusion des trois universités et la structuration du site Grenoble-Alpes ?

Nous ne pouvons pas dire que l'Idex 2 a provoqué la fusion des trois universités grenobloises car nous discutons ensemble du projet depuis au moins 2008, année de ma première élection à la tête de l'université Stendhal Grenoble 3. Il nous a simplement poussé à aller plus vite dans le processus de fusion et nous oblige aujourd'hui à trouver plus rapidement une solution intégrative pour les écoles et notamment pour Grenoble INP. Plus nous développerons d'initiatives communes, plus nous aurons la capacité à trouver une structure adaptée pour les porter. Nous continuons à avancer ensemble sur des projets comme la création de l'institut d'ingénierie commun à Grenoble INP et à Polytech, qui sera une première étape de la meilleure intégration de Grenoble INP dans la structuration du site.

« Nous ne pouvons pas dire que l'Idex 2 a provoqué la fusion des trois universités grenobloises car nous discutons ensemble du projet depuis au moins 2008

« L'Idex 2 nous oblige à traiter les problèmes organisationnels du site avant de faire évoluer les modes de travail collectif

En résumé, l'Idex 2 nous oblige à traiter les problèmes organisationnels du site avant de faire évoluer les modes de travail collectif, ce qui provoque des réflexes de replis et pourrait nous amener à un blocage institutionnel, si nous n'y prenons pas garde. Nous devons donc, au-delà de l'échéance du dépôt de l'Idex, poursuivre une réflexion collective sur la mise en place de solutions innovantes qui structureront le site Grenoble-Alpes dans la durée.

Grenoble-Alpes dans la durée.

Vous êtes aujourd'hui la seule candidate déclarée à la présidence de l'université unique qui verra le jour le 01/01/2016. Quelles sont les priorités affichées dans votre candidature ?

Avant toute chose, je dois rappeler que ma candidature est liée à celle de Patrick Lévy, président de l'université Joseph Fourier Grenoble 1 et candidat à la présidence de la Comue Grenoble Alpes. Si je suis élue à la présidence de l'université unique, je m'engage à quitter mes fonctions à mi-mandat et à passer les commandes à Patrick Lévy pour prendre à mon tour la tête de la Comue, à condition bien entendu que nos électeurs soient d'accord avec ces propositions. L'objectif qui sous-tend nos deux candidatures en binôme, est de garantir l'expression de toutes les disciplines, sciences humaines et sociale, comme sciences dures, et de permettre une très bonne articulation entre la gouvernance de l'Université Grenoble Alpes et celle de la Comue pour construire une stratégie de site équilibrée.

L'université fusionnée va réunir des structures (composantes, laboratoires...) de cultures parfois très différentes. Notre première priorité est donc de trouver la bonne méthode pour travailler à la définition d'une politique d'établissement commune. Je pense qu'il faut établir des règles souples et privilégier la déconcentration administrative et la dynamisation des composantes. Dans un second temps, nous pourrons engager une réflexion sur la restructuration de cette grande université. Mais avant cela, nous devons savoir ce que nous voulons faire ensemble. Notre deuxième priorité est de construire un lien fort entre l'université unique et la Comue, en développant et en intensifiant ceux que nous avons avec nos partenaires. Le projet Idex 2, porté par la Comue doit nous permettre de réaliser la synthèse des différentes stratégies collectives.

« L'université fusionnée va réunir des structures de cultures parfois très différentes

Parallèlement à ces enjeux de structuration, nous travaillerons sur les priorités de site, telles que nous les avons collectivement identifiées dans le projet Idex 2 : l'internationalisation, l'interdisciplinarité, la dynamisation de la vie des campus, le développement de la recherche dans les grands axes que nous avons définis et particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'essor des pédagogies tournées vers l'innovation (pour que l'étudiant devienne acteur de sa formation), et le renforcement des liens avec le territoire.

« C'est une transformation majeure que s'apprête à vivre le site grenoblois

Tous ces points seront débattus publiquement dans le cadre de la campagne qui démarrera officiellement vers la mi-novembre, date du dépôt des listes de candidats aux conseils et des professions de foi, et dure jusqu'à l'élection des représentants aux conseils finalement prévues le 03/12/2015. Nous regrettons que règlement électoral ne nous permette pas d'or-

ganiser des temps d'échanges plus longs, car c'est une transformation majeure que s'apprête à vivre le site grenoblois. »

- La nouvelle convocation de l'assemblée constitutive provisoire retarde la date de dépôt des listes des candidats aux conseils et l'élection des représentants aux conseils.

Nouveau calendrier prévisionnel de la fusion des universités grenobloises

1 octobre 2015

Réunion des comités techniques des 3 établissements

9 octobre 2015

1ère réunion de l'assemblée constitutive provisoire regroupant les CA des 3 universités

3 novembre 2015

Réunion de l'assemblée constitutive provisoire regroupant les CA des 3 universités pour procéder à un nouveau vote des statuts (suite à la demande d'une organisation syndicale).

3 décembre 2015

Elections des conseils de l'université fusionnée
(Elections des conseils de la Comue Grenoble Alpes et élections des conseils de Grenoble INP)

Décembre 2015

Réunion (1ère) des membres du Conseil d'administration de l'université fusionnée

Janvier 2016

Élection de la présidente / du président de l'université fusionnée

Lise Dumasy

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	Juin 2008	Janvier 2016
Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente	2010	Octobre 2013
Comité national de la recherche scientifique Membre élue (SNESUP)	2008	2012
Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Membre	2002	2009
Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (les Ellug) Directrice	2004	2008
Université Stendhal Grenoble 3 Présidente	1999	2004

Fiche n° 4692, créée le 17/06/14 à 16:47 - MàJ le 15/10/15 à 18:52